
**Canadian Superior Courts Judges
Association/Association canadienne
des juges des cours supérieures**

États financiers

31 décembre 2024

Brouillon - March 17, 2025

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Table des matières

Le 31 décembre 2024

	Page
Rapport des vérificateurs	3 - 4
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Annexe des frais d'administration	14

Brouillon - March 17, 2025

Rapport des vérificateurs

Aux membres de Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures, qui comprennent la situation financière au 31 décembre 2024, les états de résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux NCCOSBL.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Rapport des vérificateurs, suite

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- ♦ nous évaluons également la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies par la direction;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser ses activités;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa
Date à déterminer

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre,	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Fond général	Fond affecté en interne	Total	Total
Recettes				
Cotisations annuelles	\$ 628,750	\$ -	\$ 628,750	\$ 631,150
Remboursement des primes d'assurance	-	19,419	19,419	18,966
Parrainage d'annuaire	5,000	-	5,000	5,000
Revenu d'investissement (net) (Note 3)	79,657	65,717	145,374	98,538
Gain/(perte) non réalisé sur l'investissements	55,764	57,979	113,744	80,980
	<u>769,171</u>	<u>143,115</u>	<u>912,287</u>	<u>834,634</u>
Dépenses				
Commissions quadriennales	119,637	-	119,637	35,045
Réunion du conseil d'administration (automne)	58,033	-	58,033	40,394
Réunion annuelle	36,678	-	36,678	41,542
Dépenses du président	28,872	-	28,872	19,192
Comité d'indépendance	25,179	-	25,179	20,223
Comité de service aux membres	17,869	-	17,869	-
Réunion du conseil d'administration (Printemps)	12,747	-	12,747	27,884
Communcations avec les membres	11,827	-	11,827	-
Comité de gouvernance	8,997	-	8,997	-
Développement web	5,985	-	5,985	7,708
Comité de l'instruction publique	4,551	-	4,551	395
Relations judiciaires internationales	3,643	-	3,643	3,899
Comité de révision de conduite	-	-	-	218
Administration (Annexe 1)	285,621	-	285,621	273,435
Dépenses totales	<u>619,638</u>	<u>-</u>	<u>619,638</u>	<u>469,145</u>
Recette net pour l'année	149,533	143,115	292,648	365,489
Actifs net - début de l'année	1,947,091	1,673,289	3,620,380	3,254,891
Actifs net - fin de l'année	<u>\$ 2,096,624</u>	<u>\$ 1,816,404</u>	<u>\$ 3,913,028</u>	<u>\$ 3,620,380</u>

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Situation Financière

Pour l'exercice terminé le 31 décembre,	2024		2023	
	Fond général	Fond affecté en interne	Total	Total
Actifs				
Actifs Courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 724,955	\$ 94,229	\$ 819,184	\$ 606,520
Investissements à court terme (note 3)	352,076	5,667	357,743	120,888
Dépenses payées d'avance	-	-	-	4,000
Comptes à recevoir	1,182,391	1,072,662	2,255,053	2,408,013
	2,259,422	1,172,558	3,431,979	3,139,422
Investissements (note 3)	298,420	643,846	942,266	757,036
Immobilisations (note 4)	270	-	270	820
	<u>\$ 2,558,112</u>	<u>\$ 1,816,404</u>	<u>\$ 4,374,516</u>	<u>\$ 3,897,277</u>
Passifs				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	\$ 231,988	\$ -	\$ 231,988	\$ 64,097
Revenu reportés (note 5)	228,000	-	228,000	211,300
Dû à une partie apparentée (note 6)	1,500	-	1,500	1,500
	461,488	-	461,488	276,897
Actif net	2,096,624	1,816,404	3,913,028	3,620,380
	<u>\$ 2,558,112</u>	<u>\$ 1,816,404</u>	<u>\$ 4,374,516</u>	<u>\$ 3,897,277</u>

Membre: _____

Membre: _____

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Flux de Trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre,	2024	2023
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les dépenses	\$ 292,647	\$ 365,489
Ajustement pour		
Perte (gain) sur la vente d'investissements	(117)	5,818
Amortissement	550	757
Perte (gain) non réalisé sur investissements	(113,744)	(80,980)
	179,336	291,084
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	(236,855)	(58,759)
Frais payés d'avance	4,000	(4,000)
Compte payable et charge à payer	167,893	35,501
Revenu reportés	16,700	42,300
	131,074	306,126
Activités d'investissement		
Activités d'investissements nette	81,590	(1,065,487)
	81,590	(1,065,487)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	212,664	(759,361)
Encaisse au début de l'exercice	606,520	1,365,881
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ 819,184	\$ 606,520
Encaisse se compose de:		
Encaisse	\$ 724,955	\$ 530,500
Liquidités soumises à restrictions	94,229	76,020
	\$ 819,184	\$ 606,520

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Notes Afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

1. Statut et nature des activités

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures est constituée sans capital-actions en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'adhésion à l'Association est limitée aux juges de nomination fédérale.

Les objectifs de l'association sont les suivants:

- (a) prendre les mesures et faire les représentations qui s'imposent pour s'assurer que les traitements et autres avantages garantis par la Loi constitutionnelle et prévus par la Loi sur les juges, sont maintenus à des niveaux et d'une manière qui soient justes et raisonnables et qui reflètent l'importance d'une magistrature compétente et dévouée;
- (b) s'intéresser aux dispositions de la Loi sur les juges et aux procédures relatives aux plaintes, examens et enquêtes concernant la conduite de juges et fournir des directives appropriées et de l'aide à ses membres relativement à ces questions;
- (c) jouer un rôle dans la détermination des politiques en matière de formation continue des juges et dans le travail de l'Institut de la magistrature;
- (d) viser à obtenir une meilleure compréhension par le public du rôle de la magistrature dans l'administration de la justice et ainsi créer ou appuyer des programmes d'éducation publique et de relations publiques;
- (e) surveiller et, le cas échéant, viser à améliorer les services de soutien aux juges en collaboration avec le Conseil Canadien de la magistrature;
- (f) répondre aux besoins et aux préoccupations des juges surnuméraires et des juges à la retraite.

L'association est un organisme sans but lucratif désigné à l'alinéa 149 (1) (l) de la loi de l'impôt (Canada) et à ce titre, elle est exonérée des Impôts sur le revenu.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la partie III du manuel de l'ICCA Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Notes Afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

2. Conventions comptables importantes, suite

(a) Constatation des produits

Les cotisations reçues à l'avance sont reportées et comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Le remboursement des primes d'assurance est comptabilisé lorsque les paiements sont reçus.

Le revenu de placement est comptabilisé lorsque le montant est gagné et que la perception est raisonnablement assurée.

Tous les autres revenus sont constatés lorsque les montants sont connus et que le recouvrement est raisonnablement assurée.

(b) Trésorie et équivalents de trésorie

Trésorie et équivalents de trésorie comprennent des placements donc l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition et qui sont exposé à un risque insignifiant de leur valeurs marchandes.

(c) Investissement

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations réalisées et non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits (charges) nets de l'exercice.

(d) Immobilisations

L'amortissement est calculé selon des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations à leurs valeurs résiduelles estimatives sur la vie utile de chaque actif selon le taux annuel suivant:

Matériel de bureau	30 %
Meubles et accessoires	30 %

(e) Prévisions comptables

La présentation des états financiers, conformément aux normes généralement reconnues du Canada pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de Association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

2. Conventions comptables importantes, suite

(f) Fonds affectés en interne

Le fonds général comprend les opérations quotidiennes de l'Association.

Le fonds affecté en interne comprend les opérations relatives à une réserve affectée en interne pour l'assurance contre les catastrophes. Les intérêts gagnés par ce fonds demeurent dans le fonds.

(g) Instruments financiers

L'Association mesure initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ultérieurement à la juste valeur, du montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Les montants dus à des parties liées ou en provenance de parties liées sont évalués au montant d'échange, soit le montant convenu par les parties liées.

L'Association mesure ensuite ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des titres de participation cotés sur un marché actif, qui sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes débiteurs et les certificats de placement garantis.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et les charges à payer, les revenus reportés et les montants dus à des parties liées.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les fonds communs de placement et les participations

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation possible. Lorsqu'un changement défavorable important s'est produit au cours de la période dans le calendrier prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier ou du groupe d'actifs, une réduction est comptabilisée dans le résultat net. La dépréciation reflète la différence entre la valeur comptable et la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- la valeur actuelle des flux de trésorerie qui devraient être générés par l'actif ou le groupe d'actifs;
- le montant qui pourrait être réalisé en vendant les actifs ou le groupe d'actifs;
- la valeur de réalisation nette de toute sûreté détenue pour garantir le remboursement des actifs ou du groupe d'actifs.

Lorsque les événements survenant après la dépréciation confirment qu'une reprise est nécessaire, la reprise est comptabilisée dans le résultat net jusqu'à concurrence du montant de la dépréciation précédemment constatée.

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Notes Afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

3. Revenu d'investissement (net)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Revenu d'investissement	\$ 162,454	\$ 112,386
Honoraires de conseiller en investissement	(17,080)	(13,848)
Total	<u>\$ 145,374</u>	<u>\$ 98,538</u>

4. Investissements

Les investissements incluent des certificats de placements garantis avec des intérêts de 5.06% à 5.38% avec des dates de maturations en 2025 et 2026.

Les investissements dans des fonds à revenu fixe détiennent des dates de maturation entre 2025 et 2047 avec des taux d'intérêts entre 1.589% et 5.431%.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats d'investissement garanti	\$ 1,125,256	\$ 1,411,751
Fonds communs de placements	402,842	382,828
Actions	726,955	613,434
Solde des investissements à court terme	<u>\$ 2,255,053</u>	<u>\$ 2,408,013</u>

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats d'investissement garanti	\$ 146,509	-
Fonds communs de placements	795,757	757,036
Solde des investissements à long terme	<u>\$ 942,266</u>	<u>\$ 757,036</u>

5. Immobilisations corporelles

	<u>2024</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel de bureau	\$ 5,521	\$ 5,251	\$ 270
Meubles et accessoires	10,650	10,650	-
	<u>\$ 16,171</u>	<u>\$ 15,901</u>	<u>\$ 270</u>

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Notes Afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

5. Immobilisations corporelles, suite

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel de bureau	\$ 5,521	\$ 4,701	\$ 820
Meubles et accessoires	10,650	10,650	-
	<u>\$ 16,171</u>	<u>\$ 15,351</u>	<u>\$ 820</u>

6. Revenu reportés

	2024	2023
Ouverture	\$ 211,300	\$ 169,000
Ajouts	228,000	211,300
Reconnue	<u>(211,300)</u>	<u>(169,000)</u>
Total	<u>\$ 228,000</u>	<u>\$ 211,300</u>

7. Dû à une partie apparentée

Le montant dû à la fondation de l'Association canadienne des juges des cours supérieures ne porte aucune clause d'intérêt et est remboursable sur demande.

8. Engagements

L'Association débourse \$250 plus HST par mois pour un abonnement à un service de transfert de courrier facturé à chaque trimestre. Le montant est soumis à une révision annuelle le 21 août, 2024. Le contrat peut être résilié avec un préavis écrit de 10 jours.

9. Données comparatives

Les états financiers ont été reclassés le cas échéant pour être conforme à la présentation utilisée dans l'année en cours. Les changements n'affectent pas les résultats de l'année précédente.

10. Instruments financiers

Les transactions dans les instruments financiers peuvent résulter qu'une entité s'engage aux risques décrits au dessous ou que les risques soient transférés à une autre entité. Les divulgations requises fournissent des renseignements qui aident les utilisateurs des états financiers à évaluer l'ampleur du risque lié aux instruments financiers.

(a) Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit normal sur les comptes à recevoir de 357,743\$ (2023 - 120,888\$). Le risque de crédit correspond à la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. À la fin de l'exercice, 96% des comptes débiteurs sont dus par un seul client (2023 - 94% par un seul client).

(b) Concentration du risque du crédit

Il y a une concentration de risque dans une entité lorsqu'une portion importante du portefeuille est constitué de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les investissements de l'Association sont décrits dans la note 4.

(c) Risque d'investissement

L'investissement dans des instruments financiers placent l'Association face à des risques de placements. Le risque de taux d'intérêts est quand il y a une découle des fluctuations des taux d'intérêts.

Le risque de marché est le risque lié à la valeur d'un instrument financier en raison des fluctuations des prix du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à l'investissement lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs pertinents pour tous les investissements sur le marché. L'Association est exposée au risque de marché à travers ses investissements en actions.

Canadian Superior Courts Judges Association/Association canadienne des juges des cours supérieures

Annexe aux États Financiers

Annexe du frais d'administration

Annexe 1

	2024	2023
Salaires et avantages	\$ 153,144	\$ 131,118
Entrepreneurs	33,575	29,820
Frais juridiques	24,659	421
Frais de carte de crédit et frais bancaires	17,125	16,244
Impression et papeterie	15,261	22,583
Frais de port et courrier	12,229	10,304
Frais d'audit	11,752	11,300
Communications	8,652	14,652
Adhésion à une association	4,056	3,717
Administratioin et fournitures	2,055	4,197
Traduction	1,391	7,805
Frais de consultation	718	650
Amortissement	550	757
Repas	275	57
Voyage	104	2,115
Divers	75	124
Location de bureau	-	17,571
Total	\$ 285,621	\$ 273,435

Brouillon - March 17, 2025